

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des**  
**soumissions - TPSGC**  
**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**  
**Place du Portage, Phase III**  
**Core 0A1 / Noyau 0A1**  
**Gatineau, Québec K1A 0S5**  
**Bid Fax: (819) 997-9776**

**REQUEST FOR PROPOSAL**  
**DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> CÂBLE ÉQUIPÉ, USAGE SPÉCIAL	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-151867/A	<b>Date</b> 2014-11-14
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8486-151867	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-333-66138	
<b>File No. - N° de dossier</b> hn333.W8486-151867	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-12-03</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Chow, Mejuine	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn333
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-6283 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 25 CFSD RECEIPTS SECTION 6363 RUE NOTRE DAME ST E. MONTREAL Quebec H1N2E9 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Electrical & Electronics Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
7B3, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	<p>NSN - NNO: 5995-01-622-3426 CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, ELECTRICAL Supplier: Optical Cable Corp. 5290 Concourse Dr, Roanoke, VA, US.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>R PAIR, 24 AWG, 100 OHM SFTP ROUND PATCH CABLE DESIGNED TO THE SO/IEC 11801 CATEGORY 5E REQUIREMENTS; CABLE CONTAINS 4 TWISTED PAIRS, CABLED, DOUBLE SHIELDED JACKETED IN BLACK UV RESISTANT; 24 AWG (0.25MMW) TINNED COPPER, 7X0.20MM; COLOR CODED 568-B, LINEAR LOW DENSITY POLYETHYLENE NOM. DIA. 0.039 INCH; PAIRS CABLED STRENGTH MEMBERS AND SEPARATION TAPE WRAPPED, INNER: ALUMINUM MYLAR 100% COVERAGE, OUTER: TINNED COPPER BRAID, 65%; 40 POUNDS; OUTSIDE DIAMETER 0.28 INCH; MINIMUM BEND RADIUS DURING OPERATION,</li> <li>37.5 MM; OPERATIONAL TEMPERATURE RATING -25 TO +70 DEGREES C QUAD BOX, STP, KMJX4 SHIELDED JACKS, CABLE ASSY</li> <li>12.0 METERS NOMINAL</li> <li>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0NSV6</li> <li>Part No. - N° de la partie: QB/S5ES5EBKRR-12M</li> </ul>	WB941	W1941	55	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	<p>NSN - NNO: 5995-01-622-3408 CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, ELECTRICAL Supplier: Optical Cable Corp. 5290 Concourse Dr, Roanoke, VA, US.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>R PAIR, 24 AWG, 100 OHM SFTP ROUND PATCH CABLE DESIGNED TO THE SO/IEC 11801 CATEGORY 5E REQUIREMENTS; CABLE CONTAINS 4 TWISTED PAIRS, CABLED, DOUBLE SHIELDED JACKETED IN BLACK UV RESISTANT; 24 AWG (0.25MMW) TINNED COPPER, 7X0.20MM; COLOR CODED 568-B, LINEAR LOW DENSITY POLYETHYLENE NOM. DIA. 0.039 INCH; PAIRS CABLED STRENGTH MEMBERS AND SEPARATION TAPE WRAPPED, INNER: ALUMINUM MYLAR 100% COVERAGE, OUTER: TINNED COPPER BRAID, 65%; 40 POUNDS; OUTSIDE DIAMETER 0.28 INCH; MINIMUM BEND RADIUS DURING OPERATION,</li> <li>37.5 MM; OPERATIONAL TEMPERATURE RATING -25 TO +70 DEGREES C QUAD BOX, STP, KMJX4 SHIELDED JACKS, CABLE ASSY</li> <li>22.0 METERS NOMINAL</li> <li>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0NSV6</li> <li>Part No. - N° de la partie: QB/S5ES5EBKRR-22M</li> </ul>	WB941	W1941	55	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
3	<p>NSN - NNO: 5995-01-622-3423 CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, ELECTRICAL Supplier: Optical Cable Corp. 5290 Concourse Dr, Roanoke, VA, US.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>R PAIR, 24 AWG, 100 OHM SFTP ROUND PATCH CABLE DESIGNED TO THE SO/IEC 11801 CATEGORY 5E REQUIREMENTS; CABLE CONTAINS 4 TWISTED PAIRS, CABLED, DOUBLE SHIELDED JACKETED IN BLACK UV RESISTANT; 24 AWG (0.25MMW) TINNED COPPER, 7X0.20MM; COLOR CODED 568-B, LINEAR LOW DENSITY POLYETHYLENE NOM. DIA. 0.039 INCH; PAIRS CABLED STRENGTH MEMBERS AND SEPARATION TAPE WRAPPED, INNER: ALUMINUM MYLAR 100% COVERAGE, OUTER: TINNED COPPER BRAID, 65%; 40 POUNDS; OUTSIDE DIAMETER 0.28 INCH; MINIMUM BEND RADIUS DURING OPERATION,</li> <li>37.5 MM; OPERATIONAL TEMPERATURE RATING -25 TO +70 DEGREES C QUAD BOX, STP, KMJX4 SHIELDED JACKS, CABLE ASSY</li> <li>18.0 METERS NOMINAL</li> <li>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0NSV6</li> <li>Part No. - N° de la partie: QB/S5ES5EBKRR-18M</li> </ul>	WB941	W1941	55	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
4	<p>NSN - NNO: 5995-01-622-3418 CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, ELECTRICAL Supplier: Optical Cable Corp. 5290 Concourse Dr, Roanoke, VA, US.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>R PAIR, 24 AWG, 100 OHM SFTP ROUND PATCH CABLE DESIGNED TO THE SO/IEC 11801 CATEGORY 5E REQUIREMENTS; CABLE CONTAINS 4 TWISTED PAIRS, CABLED, DOUBLE SHIELDED JACKETED IN BLACK UV RESISTANT; 24 AWG (0.25MMW) TINNED COPPER, 7X0.20MM; COLOR CODED 568-B, LINEAR LOW DENSITY POLYETHYLENE NOM. DIA. 0.039 INCH; PAIRS CABLED STRENGTH MEMBERS AND SEPARATION TAPE WRAPPED, INNER: ALUMINUM MYLAR 100% COVERAGE, OUTER: TINNED COPPER BRAID, 65%; 40 POUNDS; OUTSIDE DIAMETER 0.28 INCH; MINIMUM BEND RADIUS DURING OPERATION, 37.5 MM; OPERATIONAL TEMPERATURE RATING -25 TO +70 DEGREES C QUAD BOX, STP, KMJX4 SHIELDED JACKS, CABLE ASSY 27.0 METERS NOMINAL NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0NSV6 Part No. - N° de la partie: QB/S5ES5EBKRR-27M</li> </ul>	WB941	W1941	55	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu
4. Accords commerciaux

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

### **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relative à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clause du guide des CCUA
13. Clause du guide des CCUA (Livraison)

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn333W8486-151867

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn333

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-151867

---

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1. Exigences relatives à la sécurité**

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **2. Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques et dans les quantités indiquées aux pages 2 à 5.

#### **2.1 Exigences de la livraison**

La livraison est demandée au plus tard le 30 janvier 2015.

### **3. Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **4. Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

## **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2014-09-25) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours  
Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">A9033T</a>	Capacité financière	2012-07-16
<a href="#">A9130T</a>	Programme des marchandises contrôlées	2014-06-26
<a href="#">B1000T</a>	Condition du matériel	2014-06-26

## 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

## 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

---

## **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **1. Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

##### **1.1 Produits équivalents**

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire indique la marque et le modèle et/ou le numéro de pièce et le NCAGE du produit de remplacement;
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
  - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
  - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir de l'information technique démontrant l'équivalence (p.e. des dessins, des spécifications, des rapports techniques et/ou des rapports d'essai) ou de démontrer, à leurs propres frais, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions. Si le soumissionnaire ne fournit pas l'information demandée dans les délais mentionnés, le Canada peut déclarer la soumission non-recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## **1.2 Produits équivalent - échantillons (MDN)**

Si le soumissionnaire offre un produit équivalent, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transports payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les vingt (20) jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

## **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

## **1.3 Prix – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles**

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour chaque article de l'invitation à soumissionner pour que leur soumission soit évaluée. De plus, ils peuvent retirer un ou plusieurs articles de leur soumission après la date de clôture des soumissions, mais avant l'attribution du contrat, en présentant une demande par écrit à l'autorité contractante.

## **1.4 Fluctuation du taux de change**

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

## **Section III : Attestations & Informations additionnelles**

### **1.5 Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### **1.6 Livraison offerte**

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le \_\_\_\_\_.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## 1.7 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

### Renseignements généraux

Nom : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

### Suivi de la livraison :

Nom : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

#### 1.1 Évaluation technique - Critères obligatoires

L'exigence obligatoire suivante sera prise en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques (description des articles 1 à 4 des pages 2 à 5 ci-incluses).

#### 1.2 Évaluation financière - Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable.

### 2. Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

### **1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat**

#### **1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées [2003](#). La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

#### **1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de [Ressources humaines et Développement des compétences Canada \(RHDC\) - Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens qui ont trait aux exigences techniques et dans les quantités indiquées aux pages 2 à 5.

#### 2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">B1501C</a>	Appareillage électrique	2006-06-16
<a href="#">B7500C</a>	Marchandises excédentaires	2006-06-16

### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2014-09-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 3.2 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">A9131C</a>	Programme des marchandises contrôlées	2014-06-26
<a href="#">B4060C</a>	Marchandises contrôlées	2011-05-16
<a href="#">C2800C</a>	Cote de priorité	2013-01-28
<a href="#">C2801C</a>	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2011-05-16

### 4. Durée du contrat

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (*Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat*).

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## 5. Responsables

### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Mejuine Chow  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN  
7B3, Place du Portage, Phase III,  
11 rue Laurier,  
Gatineau (Québec) K1A 0S5  
Téléphone : (819) 956-6283      Télécopieur : (819) 953-4944  
Courriel : [mejuine.chow@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:mejuine.chow@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat  
Titre : compléter à l'adjudication du contrat  
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx  
Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx  
Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

### 5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

#### Renseignements généraux :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat  
Titre : compléter à l'adjudication du contrat  
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx  
Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx  
Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

#### Suivi de la livraison :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat  
Titre : compléter à l'adjudication du contrat  
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx  
Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx  
Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 6. Paiement

### 6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les frais de transport à destination ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables sont inclus, alors que les taxes applicables sont en sus.

### 6.2 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">G1005C</a>	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12
<a href="#">H1000C</a>	Paiement unique	2008-05-12

## 7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à :

Quartier général de la Défense nationale - Immeuble Mgén George R. Pearkes  
101, Promenade du Colonel By,  
Ottawa (ON) K1A 0K2

Au soin de : \_\_\_\_\_.

c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division HN  
7B3 Place du Portage, Phase III,  
11 rue Laurier,  
Gatineau (QC) K1A 0S5

Au soin de : Mejuine Chow.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 8. Attestations - Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en \_\_\_\_\_, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a. les articles de la convention;
- b. [2010A](#) (2014-09-25) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c. la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*date de la soumission*), clarifiée / modifiée le \_\_\_\_\_ (*s'il y a lieu*).

## 11. Contrat de défense

Clause du guide des CCUA [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

## 12. Clauses du guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">D5540C</a>	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q)	2010-08-16
<a href="#">D5510C</a>	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2014-06-26
<a href="#">D5515C</a>	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis	2010-01-11
<a href="#">D5606C</a>	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2012-07-16
<a href="#">D5605C</a>	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux États-Unis	2010-01-11
<a href="#">D5604C</a>	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger	2008-12-12

---

## 12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

Le Canada pourra :

- a. résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b. garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

## 12.2 Documents de sortie – Distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d. Une (1) copie au

Quartier général de la Défense nationale - Édifice Mgén George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By,  
Ottawa (ON) K1A 0K2

À l'attention de : \_\_\_\_\_

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats  
Quartier général de la Défense nationale - Édifice Mgén George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By,  
Ottawa (ON) K1A 0K2

Courriel : [ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca](mailto:ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca).

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-151867/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn333

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-151867

File No. - N° du dossier  
hn333W8486-151867

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### 13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">D2000C</a>	Marquage	2007-11-30
<a href="#">D2001C</a>	Étiquetage	2007-11-30
<a href="#">D6010C</a>	Palettisation	2007-11-30
<a href="#">D9002C</a>	Ensembles incomplets	2007-11-30

#### 13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés rendu droits acquittés (DDP) DACF Montréal (QC), selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

#### 13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles numéros 1 à 4 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles numéros 1 à 4 à raison de cinquante cinq (55) unités par paquet par article.

#### 13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal  
Montréal (Québec)  
Téléphone: 1-866-935-8673 (sans frais), ou  
514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282